

# Le fonctionnement du Landscape Institute au Royaume-Uni

Par Anaïs Leger – Septembre 2010

## Intitulé de la Commande

L'école de Versailles a commandité auprès d'Anaïs Leger un article sur le fonctionnement du Landscape Institute au Royaume-Uni. Cet article a été écrit grâce à la consultation de plusieurs sites Internet listés en fin d'article ainsi que d'un entretien avec Paul Lincoln, le responsable communication de l'institut.

## Qu'est ce que le Landscape Institute ?

Le Landscape Institute a été fondé en 1929 au Royaume-Uni. Son adresse à Londres est la suivante : Landscape Institute, 33 Great Portland Street, London W1W 8QG.

Le Landscape Institute est une association éducative et un corps professionnel responsables de conserver, protéger et améliorer l'environnement naturel et construit pour le bénéfice du public. L'objectif du Landscape Institute est de « construire une communauté d'architectes paysagistes au service de l'intérêt public ». L'accréditation de l'institut et les procédures professionnelles qu'il a instaurées garantissent que la profession d'architecte paysagiste travaille au « niveau des plus hauts standards en termes de design et de gestion et du point de vue scientifique ». L'institut compte 6000 membres, parmi lesquels des paysagistes, des scientifiques, des étudiants et des personnes provenant du monde académique, dont 500 sont à l'étranger. Environ 3300 membres sont accrédités « *Chartered Member of the Landscape Institute* ». D'autre part, 500 entreprises professionnelles sont adhérentes à l'institut.

## Mission, rôle et responsabilités du Landscape Institute

Les rôles de l'institut sont multiples : assister ses membres et promouvoir le travail des paysagistes au Royaume-Uni, informer et guider le public et les entreprises sur les expertises spécifiques fournies par la profession, conseiller des formations disponibles pour les étudiants et organiser le développement continu pour les professionnels.

## Structure

En tant que corps délivrant un label professionnel, le Landscape Institute est gouverné par une charte royale, des lois et réglementations. Les administrateurs ont une responsabilité légale par rapport à l'association.

### *La Commission*

Une commission se rassemble six fois par an. Douze administrateurs composent la commission.

- Officiers d'honneur : directement élus par les membres corporatifs, ils comprennent le président, le vice président, le trésorier, le secrétaire, et selon les années le président de l'année passée ou le président élu.
- Responsables du comité technique, politique et pour l'éducation
- Quatre autres membres, externes ou non au Landscape Institute.

Les rôles du comité sont de développer pour le Landscape Institute une vision claire et une stratégie pour atteindre des objectifs précis. L'Institut se met d'accord sur les objectifs de performance. Il vérifie aussi que l'Institut suit la loi et les réglementations et assure sa stabilité

financière. Les membres, les comités et les trois comités techniques sont consultés avant toute décision.

La responsabilité du comité est la mise en place de principes, de politiques et de procédures en relation avec tous les domaines du paysage. Il identifie les priorités et développe une stratégie financière à long terme. Il maintient le plan de développement à long terme de l'institut dans son contexte politique, économique et social. Il approuve le budget annuel de l'institut. Il définit des niveaux de responsabilité et d'autorité pour les administrateurs, les membres et les chefs exécutifs. Il vérifie que les systèmes de contrôle internes sont en place. Il s'assure que le système de gestion d'information fonctionne et que les performances et les progrès de l'institut lui permettent d'atteindre ses objectifs, tout cela en passant par le contrôle de l'efficacité opérationnelle. Il s'assure que l'institut respecte la loi et que le système de gestion et l'information financière sont fiables. Il organise la succession du comité.

### ***Le Conseil***

Le Landscape Institute possède aussi un conseil composé de trente membres : 5 officiers élus, 3 représentants des comités techniques de régulation et d'éducation, 12 représentants de branches locales, 7 membres professionnels élus, 2 membres licenciés, 1 membre étudiant. Ce conseil est le gardien de la charte de l'institut et de ses objectifs à long terme. Les responsabilités et tâches du conseil sont de guider le développement de la charte, de désigner les membres du comité, de sélectionner les candidats pour le comité, de gérer la performance du comité, de faire un rapport annuel sur les actions du conseil, de commenter sur les propositions de changement de régulation. Chaque année le comité présente un rapport annuel. Le conseil peut alors commenter et questionner ce rapport. Il donne des conseils pour les politiques de développement de l'institut, sur les performances, le budget et la stratégie de développement. Il met en évidence les problèmes à prendre en compte par le comité.

### ***Trois comités techniques***

Enfin, l'institut compte trois comités techniques : le comité technique, le comité d'éducation et le comité politique qui gèrent les trois domaines. Le président de chaque comité est un membre du comité général et chaque comité compte aussi un représentant du conseil.

Le comité d'éducation développe des politiques, propose des expertises et des conseils sur toutes les questions liées à l'éducation et au développement professionnel continu. Il décide des critères d'adhésion à l'institut, l'accréditation des formations en paysage au Royaume-Uni et le programme de labellisation « *Chartered* ».

Le comité politique est composé de 13 paysagistes et agit comme premier contact concernant les réponses du Landscape Institute aux consultations des politiques publiques. Il représente aussi l'institut au cours des consultations externes comme les conférences, workshops et séminaires.

Enfin, le comité technique fournit de l'information technique et une expertise spécialisée concernant les questions en paysage. Il répond aux documents de consultation, travaille avec des corps gouvernementaux et des agences pour influencer le contenu technique des nouvelles régulations. Il développe aussi les informations techniques destinées aux membres et travaille sur l'aspect technique des contrats.

L'institut comprend aussi un groupe de réflexion sur les études d'impact visuel et paysager.

### ***Douze branches locales***

L'institut compte 12 branches locales. Chaque branche organise les adhésions, les événements et organise un réseau local. C'est localement que sont organisés les événements de développement professionnel continu ainsi que les Pathway to Chartership, itinéraire de développement professionnel jusqu'à la labellisation « *Chartered* ».

### ***Budget***

Le Landscape Institute est financé par son système d'adhésion, par des dons volontaires, par des événements, des sponsors et des publicités du journal de l'institut. Les membres payent une adhésion annuelle ainsi que les entreprises adhérentes. Certains projets développés par l'institut comme le site Internet « *I want to be a landscape architect* » reçoivent des financements du gouvernement.

### **Adhésion au Landscape Institute**

Tous les membres du Landscape Institute reçoivent le journal édité par l'Institut, ont accès aux services de recherche d'emploi et à la bibliothèque. Ils reçoivent aussi la newsletter de l'institut et ont accès à des forums de discussion.

#### ***Student membership – Membre étudiant***

L'adhésion en tant que membre étudiant permet de rester en contact avec les nouveautés dans le domaine du paysage et de l'environnement : rencontres, événements et association étudiante du Landscape Institute. La seule condition est de suivre une formation accréditée par l'institut. L'adhésion coûte 85 pounds par an ou est gratuite si elle concerne une adhésion par internet (échange d'informations uniquement par internet et emails).

#### ***Licentiate Membership – Membre licencié***

Cette adhésion concerne les membres qui ont reçu une formation accréditée par le Landscape Institute mais qui n'ont pas encore terminé le « Pathway to Chartership ». Le candidat doit prouver qu'il a suivi une formation accréditée par l'Institut. Pour les étudiants étrangers, le Landscape Institute fait souvent appel à l'EFLA pour savoir si la formation suivie est accréditée ou reconnue par l'association. Le coût de l'adhésion est de 175 pounds par an.

#### ***Affiliate Membership – Membre affilié***

Cette adhésion concerne les personnes travaillant dans des domaines relatifs au paysage et qui souhaiteraient rejoindre l'institut. L'adhésion est de 85 pounds par an.

#### ***Chartered Member of the Landscape Institute (CMLI) – Membre accrédité***

La qualité de « *Chartered Landscape Architect* » reconnaît formellement les compétences techniques et professionnelles d'un architecte paysagiste au Royaume-Uni. Elle est réservée aux membres qui ont suivi le « *Pathway to Chartership* », l'itinéraire de développement professionnel encadré par un tuteur et un superviseur de l'institut. Les personnes possédant un statut pleinement qualifié en Europe pourront être acceptées comme « *Chartered Member* ».

Par la loi, l'architecte du paysage agréé peut utiliser le label « *Chartered Member of the Landscape Institute (CMLI)* » pour se désigner professionnellement. Un membre agréé peut participer à la prise de décision pour savoir comment l'Institut est organisé et voter pour les élections au conseil. L'adhésion s'élève à maximum 295 pounds. 3300 membres de l'Institut sont accrédités « *Chartered Member of the Landscape Institute* ».

### ***Fellowship of the Landscape Institute (FLI) – Membre associé de l'Institut***

Ce grade est réservé à des membres de l'institut dont les talents, l'expertise et la contribution spéciale à l'architecture du paysage ont été reconnus. Les candidatures à ce grade sont considérées par un comité d'admission et sont supportées par deux membres : l'un ayant déjà reçu ce grade et l'autre ayant au moins le statut de « *Chartered* ». L'adhésion est de 345 pounds maximum par an.

### ***Academic Membership – Membre académique***

Ce grade s'adresse aux enseignants/chercheurs en paysage, environnement ou dans des domaines reliés et qui souhaiteraient bénéficier des services de l'institut. Pour devenir membre, le candidat doit prouver qu'il détient un diplôme accrédité, ou une expérience professionnelle équivalente, et qu'il travaille dans l'enseignement ou la recherche. L'adhésion est de 110 pounds maximum par an.

### ***Retired Membership – Membre retraite***

Ce grade s'adresse aux personnes qui ne travaillent plus et qui ont été Fellow ou Chartered par le passé. L'adhésion est de 50 pounds maximum par an.

### ***Subscriber - Adhérents***

Cette adhésion s'adresse aux personnes qui souhaiteraient recevoir le journal et les publications de l'institut sans être membre.

Parmi les 6000 adhérents individuels de l'institut, 500 travaillent hors du Royaume-Uni. La plupart des membres sont accrédités, cependant certains membres restent seulement licenciés. Le nombre d'adhérents est en constante augmentation. Le nombre d'adhérents étudiants est particulièrement en hausse, partiellement due à la récente récession économique au Royaume-Uni qui voit un retour aux études marqué.

## **Développement du Landscape Institute**

Le Landscape Institute propose des objectifs stratégiques de développement pour les années 2007/2012 :

- Développer les services aux membres
- Promouvoir le paysagisme comme la profession de l'environnement et du design
- Développer des politiques qui protègent et mettent en valeur les environnements naturels et construits et répondent aux marchés publics : reconnaître les différents paysages par la loi, établir des politiques de protection, de gestion et d'aménagement, établir des procédures de participations publiques, intégrer le paysage dans les politiques d'aménagement
- Rehausser les standards d'excellence dans l'enseignement du paysage et sa pratique
- Etablir d'excellents mécanismes opérationnels à travers des structures de gouvernance

## **Landscape Institute et Education**

C'est un des rôles primordiaux du Landscape Institute.

### ***Carrière et emploi***

En mai 2008 un site internet a été créé par l'institut « *I want to be a landscape architect* » promouvant la profession auprès des étudiants. Le site décrit la profession et son histoire, les domaines abordés dans l'architecture du paysage, présente des projets et des itinéraires de

paysagistes, les formations accréditées. Les statistiques montrent que le site Internet est efficace pour attirer des étudiants étrangers.

### ***Accréditation des cours d'architecture du paysage au Royaume-Uni***

Le Landscape Institute a lancé quinze programmes à travers le pays en travaillant en partenariat avec les universités afin de s'assurer que les formations en architecture du paysage répondent à la demande du marché. L'institut a accrédité de nombreuses formations relevant de toutes les disciplines liées au paysage : architecture du paysage, paysage et urbanisme, paysages historiques, conservation environnementale, gestion du paysage, restauration de paysages et aménagement et écologie. L'institut accueille des candidatures d'universités désirant faire accréditer leur formation.

#### ***Pathway to Chartership – équivalent du label « Diplômé par le gouvernement »***

Le développement professionnel des paysagistes a longtemps été basé sur un système de type académique d'examen oral et écrit. Le landscape Institute a fait le choix il ya quatre ans de créer un programme plus professionnalisant basé sur un système d'étude et d'échanges continus avec deux interlocuteurs, un professionnel du paysage et un responsable du Landscape Institute. Ce système amène le candidat vers une accréditation en un minimum de deux ans.

Le « Pathway to Chartership », appelé aussi P2C dans la littérature, est un itinéraire de développement professionnel, et qui se termine par un examen oral afin d'obtenir l'accréditation « Chartered » par le Landscape Institute. Il existe un coût d'inscription au Pathway to Chartership ainsi qu'un droit à payer chaque année. Le candidat désigne un tuteur, qui doit être un professionnel du paysage. Chaque candidat travaille à son rythme, doit organiser son apprentissage et ses réunions avec son tuteur pour développer ses compétences. Cet itinéraire professionnel est basé sur un système de rendus sur internet et aide le candidat à développer ses expériences professionnelles en l'aidant à développer son savoir, ses compétences et à comprendre ce dont il a le plus besoin pour son développement professionnel. Le candidat est aussi d'autre part pris en charge par un superviseur nommé par le Landscape Institute et dont il reçoit de réguliers commentaires sur ses rendus. Le superviseur est en contact avec le tuteur pour encadrer le tutorat. Il est possible de suivre le P2C pour un candidat qui travaille à l'extérieur du Royaume-Uni. Le tuteur sera alors un membre d'un corps professionnel reconnu par l'IFLA, *The International Federation of Landscape Architects* (IFLA).

Un premier entretien est organisé entre le candidat et son tuteur pour établir le niveau de savoir et de compétences du candidat et mettre en place une stratégie générale.

Chaque trimestre durant le P2C, le candidat soumet deux documents regroupés sous l'appellation « development pack » :

- Activity log : c'est une description du travail effectué pendant le trimestre
- Quarterly Statement : permet au candidat de faire le point sur le type de savoir et de compétences qu'il a développées au cours du trimestre passé et les objectifs qu'il se fixe pour le trimestre à venir

Les dates de présentation de ces documents sont les suivantes :

Quarter 1: 1 janvier au 31 mars

Quarter 2: 1 avril au 30 juin

Quarter 3: 1 juillet au 30 septembre

Quarter 4: 1 octobre au 31 décembre

A la fin de chaque trimestre, le tuteur donne ses commentaires et son appréciation du rendu du candidat sur le site internet mais aussi son observation de l'itinéraire professionnel. Le superviseur reçoit ainsi les documents soumis par le candidat mais aussi l'appréciation du tuteur. Il rend alors lui-même un compte rendu/commentaire général des documents soumis. Lorsque le tuteur décide que le candidat est prêt à tenter l'examen oral, il est décidé de laisser la possibilité au candidat de s'y inscrire. L'oral s'organise autour de deux grands thèmes : l'expérience du candidat et l'entretien général.

Afin de recevoir l'accréditation « Chartered » par le Landscape Institute, le candidat doit prouver qu'il maîtrise les domaines suivants :

- Obligations légales et professionnelles d'un paysagiste par rapport à ses clients, la profession, les autres professionnels et la profession en général
- Comprendre la gestion et l'administration d'un bureau de paysage
- Connaître la législation relative à l'usage du sol, au paysage et à l'environnement
- Connaître l'aspect légal et contractuel du design, de la gestion et de la mise en œuvre

***Continuing Professional Development CPD – développement professionnel***

Il s'inscrit sous le code de conduite du Landscape Institute. Appelé aussi CPD dans la littérature, il oblige les membres à entretenir et développer leurs compétences professionnelles à travers des conférences, séminaires et guides. Chaque membre doit effectuer 20 heures de développement par an dans des domaines reliés à sa propre expérience.

## **Landscape Institute et communication**

### ***Site internet NEWS***

Le Landscape Institute a lancé récemment un site Internet appelé *News and Events*, qui permet de promouvoir tous les événements reliés au paysage au Royaume-Uni et à l'international et communiquer sur les derniers projets intéressants.

### ***Le forum Internet Talking Landscape***

*Talking Landscape* est un forum social sur Internet accessible aux membres de l'institut. Les membres abordent tous types de sujet, depuis les problématiques techniques jusqu'aux débats politiques : design, matériaux, plantes, contrats etc. Le forum est un réseau social qui permet aux membres de se rencontrer, de présenter un profil sur internet et de partager leurs connaissances.

### ***Ressources : the Knowledge Base***

Le *Knowledge Base* a été créé en Mars 2010 et fournit une base de données et d'informations techniques, un ensemble de liens Internet et des publications techniques du Landscape Institute. Il est réservé aux membres.

## **Le Landscape Institute à l'international**

L'institut est un corps britannique et travaille essentiellement au développement de la profession au Royaume-Uni et sur des études de cas britanniques.

Cependant l'institut développe ses contacts en Europe. Le Royaume-Uni accueille la conférence *European Landscape Awards* à Liverpool en septembre 2010. L'institut est donc chargé

d'identifier le meilleur projet paysage britannique qui sera candidat lors de la *European Landscape Convention Conference*.

L'institut a aussi publié un numéro récent sur l'impact de la convention européenne du paysage sur le design des aménagements paysagers.

### **Le futur de la profession au Royaume-Uni d'après le Landscape Institute**

Paul Lincoln, responsable du pôle communication du Landscape Institute, croit en un véritable leadership de projets qui serait de plus en plus détenu par les bureaux de paysagisme. Au Royaume-Uni, le paysagiste devient un expert environnemental, des systèmes durables et de la gestion de l'eau. Il prend même les rennes du projet comme par exemple dans le cas de *Chelsea Barracks*, développement résidentiel au cœur de Londres, ou les architectes *Roger's and Partners* ont perdu la direction du projet après l'intervention de Prince Charles au profit d'une nouvelle équipe dirigée par le bureau de paysage.

Il regrette cependant d'admettre que ce cas soit isolé et que cette configuration soit souvent due à la forte personnalité du paysagiste.

La profession du paysage s'élargit à des projets de gestion du territoire et d'eau, gestion de l'environnement, et même maintenant a des problématiques d'autosuffisance en nourriture dans les zones urbaines denses.

Enfin, la dernière considération est la privatisation des interventions de la profession. La récente récession économique au Royaume-Uni, et par exemple, l'annulation de gros programmes de financement public comme *Building Schools for Future* dans l'éducation et pour les écoles, porte actuellement la profession à multiplier ses interventions dans la sphère privée.

### **Conclusion**

Le Landscape Institute joue le rôle de l'ordre des paysagistes au Royaume-Uni et délivre des labels professionnels qui permettent de garantir un standard de qualité des pratiques professionnelles et qui établit une grille de salaires précise. Sa gestion et sa présentation relèvent d'une entreprise privée et définit l'institut comme un corps professionnel destiné aux professionnels.

Le landscape Institute ne détient pas le monopole de gestion de la profession et celle-ci tend aussi à se réguler par un système bien connu de compétitivité de marchés. Sur le terrain, il est fréquent de rencontrer des paysagistes qui pratiquent à un très haut niveau de responsabilité et qui n'ont aucune labellisation de l'institut.

La ville de Londres attire de très nombreux paysagistes étrangers qui ont déjà un diplôme et souvent quelques années d'expérience dans leur pays. De plus en plus d'étrangers se lancent dans le « *Pathway to Chartership* » afin d'obtenir le label mais celui-ci reste encore souvent réservé aux britanniques.

Enfin l'institut joue un rôle très important pour la communication dans la profession et promeut notamment les formations britanniques à l'étranger, attirant de nombreux étudiants brillants de Chine ou d'Europe de l'Est et du Sud.

## Bibliographie

### Site Internet

Landscape Institute : <http://www.landscapeinstitute.org/>

Site Internet News du Landscape Institute : [www.landscapeinstitute.org/news/](http://www.landscapeinstitute.org/news/)

Site Internet Talking Landscape du Landscape Institute : <http://www.talkinglandscape.org/>

Landscape Institute News Website : <http://www.landscapeinstitute.org/news/index.php>

European Federation for Landscape Architecture EFLA : <http://europe.iflaonline.org/>

Talking Landscapes : <http://www.talkinglandscape.org/>

I want to be a landscape architect : <http://www.iwanttobealandscapearchitect.com/>

Royal Institute of British Architects RIBA : <http://www.architecture.com/>

Royal Town Planning Institute RTPI : <http://www.rtpi.org.uk/>

IFLA, The International Federation of Landscape Architects : <http://www.iflaonline.org/>

### Publications

*Inspiring Great Places*, Landscape Institute Review 2008-2010, publication du Landscape Institute

*The journal of the landscape institute*, Spring 2010

*The journal of the landscape institute*, Winter 2010

Career in Landscape Architecture, Iwanttobealandscapearchitect

*Landscape Architecture and the challenge of climate change*, Landscape Institute Position Statement

*Green infrastructures : connected and multifunctional landscapes*, Landscape Institute Position Statement

*Making it home : the power of landscape to create good housing*, Landscape Institute Position Statement

### Entretien

01/08/2010, entretien à Londres avec Paul Lincoln, responsable du pôle communication du Landscape Institute